PRÉFET
DE L'YONNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Auxerre, le 16 juin 2022

Le Préfet de l'Yonne

à

Destinataires *in fine*

Objet : Adaptation de la posture vigipirate.

La posture VIGIPIRATE « ÉTÉ – AUTOMNE 2022 », sera active à compter du 22 juin 2022, et maintiendra l'ensemble du territoire au niveau « **SÉCURITÉ RENFORCÉE – ATTENTAT** ».

Dans le contexte de la crise sanitaire cette posture met l'accent sur :

- la sécurité des espaces de commerce et des lieux de rassemblement, y compris les lieux de culte ;
- la sécurité des sites touristiques et des transports publics de personnes, en particulier lors des vacances scolaires et universitaires ;
- la sécurité des bâtiments publics (services publics, locaux associatifs ou politiques, écoles et universités).

Je vous invite toutefois à maintenir une surveillance soutenue des établissements relevant de votre autorité et à appliquer les mesures suivantes :

1. Assurer le contrôle des accès et un contrôle visuel des sacs et bagages ;
2. Définir en amont la marche à suivre en cas de suspicion ou d'alerte (signalement direct aux forces de l'ordre via le 17 ou filtre hiérarchique) ;
3. Signaler tout objet présentant un caractère insolite et dont le propriétaire n'a pas pu être identifié localement ;
4. Signaler les agissements ou comportements manifestement anormaux qui pourraient faire penser qu'un acte malveillant va être commis (appel 17);
5. Sensibiliser vos agents à la nécessité impérative de vigilance et de signalement des situations sensibles ;
6. Réduire le nombre de points d'entrée dans les bâtiments et sites (autant que possible et selon la configuration de vos locaux) ;
7. Laisser dégagées, et non verrouillées, les sorties de sécurité ;
8. Contrôler les entrées des personnels des sociétés ou entreprises intervenant dans l'établissement ,
9. Réaliser des rondes de surveillance des zones sensibles ou vulnérables à l'intérieur des établissements ;
10. Éviter toute accumulation d'objets (cartons, palettes, sacs) à l'intérieur ou à proximité des bâtiments.

Je vous remercie de votre collaboration sur ce sujet très sensible qui requiert une vigilance collective.

Pour le préfet,
la sous-préfète, directrice de cabinet

Marion AOUSTIN-ROTH